

---

BARCELONE – GAC : Discussions du CCWG sur les procédures d'enchères  
Samedi 20 octobre 2018 – 14h30 à 15h00 CEST  
ICANN63|Barcelone, Espagne

TOM DALE : Je vous prie de prendre vos places. Il faudra commencer notre prochaine séance. Je vous prie de vous asseoir. Merci.

MANAL ISMAIL : Je vous prie de prendre vos places.

Soyez les bienvenus. Nous allons commencer la deuxième séance du GAC qui porte sur les produits des ventes aux enchères de gTLD. C'est une séance d'une demi-heure de 14:30 à 15:00 et le but est d'analyser le rapport publié par le groupe de travail intercommunautaire sur la question.

Le rapport a été récemment publié. On avait abordé la question par courrier électronique et on l'a aussi incluse dans les documents d'informations qui ont été distribués. En ce moment, on n'a pas de réponse urgente de la part du GAC mais il est important de continuer les discussions à cet égard. Il sera nécessaire de donner notre opinion en tant que GAC étant donné que nous avons constitué ce groupe de travail intercommunautaire.

Je passe maintenant la parole à Tom qui va nous donner des informations sur les questions les plus importantes de ce rapport.

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

TOM DALE :

Merci Manal. Bonjour à tous encore une fois. Je voudrais partager avec vous ces commentaires sur le rapport et vous donner des informations mises à jour. Par la suite, étant donné qu'il y a des membres du GAC qui sont des membres de ce groupe de travail – je vois l'Iran, l'Argentine, l'Inde, etc. –, alors ces membres vont probablement nous donner des informations supplémentaires.

Je vais maintenant faire un résumé de la situation actuelle. Je m'excuse d'avance si je prends trop de temps pour expliquer les termes mais nous avons des nouveaux membres et à plusieurs reprises, on nous a demandé d'aller plus lentement avec ce langage si spécifique de l'ICANN, notamment les acronymes.

On parle d'un groupe de travail intercommunautaire défini dans les statuts constitutifs de l'organisation ICANN. Il y a différentes organisations de l'ICANN qui travaillent conjointement pour aborder des questions d'intérêt commun. Dans ce cas, c'est les ventes aux enchères des gTLD, c'est-à-dire des chaînes de caractères qui sont controversées et quels sont les revenus des ventes aux enchères, ceci dans le cas où il y a plusieurs candidats pour une même chaîne de caractères. C'est une manière de résoudre la situation entre les candidats.

Au cours de la dernière série de gTLD, on a décidé de faire des enchères. Il y en a qui sont privées mais dans ce cas, on parle des enchères organisées par l'ICANN. Ces enchères ont été effectuées pour définir l'attribution de ces noms de domaine. Je crois que les revenus

---

ont été de 233 millions de dollars américains qui sont maintenant à l'ICANN.

Ce groupe de travail intercommunautaire dont le GAC fait partie est chargé de décider quel est le mécanisme de prise de décisions afin de définir comment cet argent sera utilisé. On a ces dollars qui sont disponibles et ce groupe dont le GAC fait partie doit décider quel est le mécanisme d'attribution de ces fonds pour le bénéfice de la communauté.

Au cours de la dernière réunion du GAC à Panama, on en a parlé et les coprésidents du groupe ont présenté des informations au GAC, Erica Mann et Kim Chao, les deux coprésidents qui se sont occupés de la question. On n'a pas trop discuté à ce moment-là et le GAC n'a pas mené des discussions importantes depuis deux ans sur cette question. Mais nos représentants d'Iran, de l'Argentine et de l'Inde qui font partie du groupe de travail nous informent.

Le rapport initial a été publié début octobre, selon ce qui était prévu. Il est disponible sur la page des commentaires publics de l'ICANN. Et cette période de consultation publique sera clôturée le 27 novembre. Nous, on pourra présenter nos commentaires sur ce rapport préliminaire.

Le rapport est ciblé sur deux mécanismes d'attribution de fonds parmi d'autres options. Il y a deux options principales qui sont incluses dans le rapport. Un nouveau département de l'organisation ICANN doit s'occuper de l'attribution de ces fonds ou bien compter avec un

---

nouveau département au sein de l'ICANN qui travaille en collaboration avec des organisations de bienfaisance existantes.

Ce document informatif présente aussi les positions du Conseil d'Administration à propos des mécanismes pour attribuer ces fonds. Le Conseil d'Administration a signalé en premier lieu que l'ICANN ne demanderait pas ces fonds. C'est quelque chose qui est clair mais il faut quand même le mentionner. Et le Conseil a indiqué par écrit que la structure des SO et AC, qui ne sont pas des entités juridiques indépendantes... c'est-à-dire ces organisations ne pourraient pas demander cet argent parce qu'elles ne passeraient pas le processus d'enquête préalable. Le GAC ne pourrait donc pas non plus demander ces fonds.

Toutefois, le Conseil d'Administration a également indiqué que les participants individuels, c'est-à-dire les membres du GAC pourraient demander ces fonds à travers un mécanisme mais pas le GAC dans son ensemble étant donné que nous sommes un mécanisme qui appartient à l'ICANN.

Comme je l'ai déjà dit, le GAC n'a pas encore débattu de la question par manque de temps et nous avons maintenant préparé un rapport préliminaire initial qui a été publié pour commentaires publics. Je ne suis pas sûr si on a établi un délai pour que toutes les organisations signalent leur avis mais je suppose que le délai sera en mars de l'année prochaine dans notre réunion au Japon. Il faut voir si on va démarrer notre débat maintenant, si nous voulons considérer les présentations individuelles des membres du GAC ou bien si l'on fera

---

une présentation du GAC dans son ensemble pour le soumettre à la consultation publique.

Enfin, comme je l'ai déjà dit, les représentants de l'Iran, l'Inde et l'Argentine appartiennent au groupe et ils voudront probablement nous donner des informations à cet égard.

MANAL ISMAIL :

Merci Tom. Vous souhaitez faire des commentaires ? Un représentant du GAC veut prendre la parole ? Tout d'abord l'Argentine et puis l'Iran.

OLGA CAVALLI :

Merci Tom de ce compte rendu. J'ai participé assez fréquemment à ce processus mais la piste de travail numéro 5 m'a pris beaucoup de temps. J'ai donc suivi la liste de ce groupe intercommunautaire mais pas trop en détail.

En général, on parle de la manière de structurer quelque chose de formel pour traiter l'attribution de fonds, c'est-à-dire on ne parle pas de qui recevra les fonds et quel sera le projet auquel ils seront attribués. On parle plutôt d'un mécanisme au sein de l'organisation ou en dehors que l'on pourrait utiliser, que ce soit un mécanisme utilisé par l'ICANN ou par une autre structure indépendante, c'est-à-dire on parle de la procédure pour l'attribution des fonds. Voilà la tâche principale du groupe.

Il y en a qui pensent que ce groupe va décider qui va recevoir l'argent et ce n'est pas le cas. Je voulais faire ce commentaire mais les autres

---

collègues ont peut-être eu davantage de temps pour participer aux appels et pouvoir donner plus d'informations aux amis ici présents.

MANAL ISMAIL :

Merci Olga de votre participation et de vos informations.

Tom Dale et par la suite, le représentant de l'Iran.

TOM DALE :

Merci Manal. Je m'excuse mais j'ai oublié de mentionner que le CCWG mènera une séance d'informations lundi pour informer justement la communauté de l'ICANN. Vous participerez sans doute à la réunion gouvernementale mais il faut considérer aussi que cette réunion est prévue lundi.

MANAL ISMAIL :

S'ils sont occupés avec la réunion, ils peuvent écouter les enregistrements plus tard.

KAVOUSS ARASTEH :

Bonjour à tous. Je viens d'arriver d'un exercice de rédaction. Je crois que les membres du GAC peuvent voir tous ces détails, que ce soit l'option 1 ou 2. Mais je crois que ce qui est important pour le GAC, c'est de savoir quelles sont les possibilités de bénéficier à partir de l'attribution de fonds, notamment pour les pays les moins favorisés et aussi, compte tenu des questions relatives à l'assistance technique et à la coopération. J'en ai parlé à des collègues mais ceci, ce sont des

---

options parmi 25 options. Si le GAC a le temps et la disponibilité, on pourrait contacter les candidats des pays en développement ou des pays moins développés, voir alors comment les aider. Cette action devient une option possible.

Je ne sais pas si les membres du GAC ont du temps pour s'occuper de cette question mais vous savez qu'il y a 330 millions de dollars qui sont disponibles dans ce fonds et il y a un an et demi que l'on discute de cette question. Je crois donc qu'il y a pas mal de monde avec leurs propres intérêts et le souhait d'utiliser cet argent d'une manière ou d'une autre. J'encourage donc les collègues du GAC à voir, à analyser si les pays en voie de développement sont intéressés à devenir candidats à ne pas être exclus. Je vous demande donc de lire les conditions générales.

Moi personnellement, je participe beaucoup, je dédie pas mal de mon temps à cette question. Alan Greenberg travaille 87 % de son temps pour cela, moins de 87 %. Il y a des possibilités pour travailler là-dessus. Nous pouvons aider notamment les pays qui ont des ressources très faibles, qui ne peuvent même pas participer aux réunions de l'ICANN. On pourrait leur donner une aide économique pour voyager, une aide pour mieux comprendre les ressources du DNS, comment présenter des candidatures pour des chaînes de caractères, c'est-à-dire la possibilité est là. Il faut faire ce que l'on peut.

---

MANAL ISMAIL :

Mer Kavouss, merci de votre travail ici à l'EPDP. Merci d'avoir mentionné toutes ces questions si importantes, notamment pour ce qui est de l'importance de la participation initiale et ne pas attendre la publication du rapport final. À ce moment-là, le GAC devra établir sa position comme une des organisations qui constitue ce groupe. Il est donc important de commencer à participer et à suivre le processus depuis maintenant pour pouvoir prendre une position le temps venu.

Deuxièmement, il est important de communiquer avec ceux qui puissent être intéressés et qui se qualifient pour présenter une candidature soi disant à ces fonds.

KAVOUSS ARASTEH :

Comme vous le savez, la politique du GAC établit qu'un participant ne peut pas parler au nom du GAC pendant ces réunions. Si vous avez une position, moi avec plaisir, je pourrai la transmettre et dire que c'est la position du GAC. Sinon, je peux le faire en tant que participant du GAC à titre personnel, comme professionnel. Et cela, je le fais parce qu'on n'a pas une mission en particulier de nous prononcer au nom du GAC. Mais si le GAC a une position prise, nous pouvons évidemment la transmettre.

Merci beaucoup et avec votre permission, je vais travailler dans l'autre salle.



---

MANAL ISMAIL : Merci Kavouss. Je vous demande de participer au processus, de le suivre et de transmettre votre point de vue aux collègues du GAC qui travaillent dans ce groupe de travail intercommunautaire.

INDONÉSIE : Je veux connaître davantage ce processus et je veux connaître le mécanisme que l'on utiliserait pour distribuer les fonds de ces ventes aux enchères. On parle de la possibilité de distribuer des fonds dans un secteur en particulier où l'on utilise les noms dans les gTLD. Si l'on veut utiliser par exemple .jakarta, que peut-on faire ? On va donner une somme d'argent à ce bureau d'enregistrement et alors le gouvernement recevrait une partie de cet argent également ?

TOM DALE : Manal, je crois qu'à l'heure actuelle, cette question n'est pas abordée dans le rapport. On parle plutôt des mécanismes à mettre en place, des mécanismes recommandés par le groupe et qui serait responsable de ces décisions. Un système de mécanismes, voilà ce dont on discute en ce moment. On ne parle pas de l'attribution de fonds d'une manière si détaillée. Je crois que cette question ne sera pas incluse dans le rapport final.

Le rapport est déjà prêt pour consultation publique et au GAC, nous pouvons présenter des commentaires sur certaines questions en particulier, des pays en particulier, des régions faiblement desservies, les questions de la connectivité internet, etc. On peut donc utiliser la période de consultation publique. Je ne crois pas que tout cela soit

traité tellement en détail dans le rapport. Avec plaisir, j'obtiendrai des détails de la séance des coprésidents du CCWG de lundi. On sera un peu occupés les jours qui viennent mais dès que j'aurai l'information, je vous mettrai au courant.

MANAL ISMAIL : Merci Tom.

SUISSE : Jorge Cancio, représentant de la Suisse. J'ai plutôt une question parce que si nous lisons le résumé préparé par Tom, il y a deux options pour discussions en ce qui concerne les mécanismes pour l'attribution de fonds. Et je me demande s'il y a des implications au niveau des politiques publiques par rapport au choix de ces mécanismes. À partir du document, cela n'est pas évidemment pour moi au moins. Je serais intéressé à savoir, de la part de Tom ou des autres membres qui ont travaillé dans ce groupe, quel est le fondement derrière ces deux options et si cela a des implications au niveau des politiques publiques.

Ensuite, j'ai une autre question, à savoir est-ce que ce mécanisme va distribuer les fonds ou bien ce mécanisme sera-t-il proposé pour que le Conseil d'Administration prenne la décision finale ? Parce que cela pourrait influencer l'importance d'un mécanisme ou de l'autre au moment d'en choisir un. Je voulais donc avoir des informations supplémentaires par rapport à cela.

---

MANAL ISMAIL :

Je vais commencer à ébaucher une réponse et passer ensuite la parole aux gens qui ont suivi de plus près ce processus. D'après ce que je comprends, il y a deux mécanismes qui font l'objet de discussions. Nous avons eu donc une table de comparaison entre les différents mécanismes pour ce qui est des dépenses, de rapidité. Donc il y a plusieurs critères qui ont été étudiés pour voir quel serait le mécanisme qui s'adapterait le mieux pour l'allocation de ces fonds.

Je pense que de ces quatre mécanismes qui ont été étudiés, deux ont été exclus et les deux que nous voyons sur l'écran ont été recommandés par le groupe de travail intercommunautaire.

Pour ce qui est du Conseil d'Administration, le groupe de travail intercommunautaire établit des lignes directrices par rapport à la manière dont on doit traiter ces recettes provenant de la mise aux enchères. Ensuite, il y aura une sélection et une évaluation mais ce sera un processus séparé par rapport à celui qui existe aujourd'hui. Et en dernier ressort, le Conseil d'Administration devrait approuver ce processus car il y a des obligations fiduciaires. Mais bien sûr, mes collègues pourront compléter ou corriger ce que je viens de dire.

Y a-t-il des commentaires ou des questions ? S'il n'y en a pas, je vous encourage à suivre de près ce processus, à partager les informations dont vous disposez avec les membres du GAC.

Nous avons maintenant une pause de 15 minutes. Je vous prie de revenir dans la salle dans 15 minutes. Merci beaucoup. À 15:15.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**